

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois; ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 2.10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instrumens d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
81 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
81 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Ordinations à la Basilique de Notre Dame de Québec, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec; à St. Germain de Rimouski, par Mgr Jean Langevin; aux Trois-Rivières, par Mgr L. Lafèche.—Exposition provinciale à Montréal: discours de Son Excellence le Gouverneur-Général lors de l'ouverture de l'exposition; détails concernant les produits agricoles de Manitoba, à cette exposition.—Appréciation par un journal américain, le *Scottish American*, des produits de lainages manufacturés à Sherbrooke.—Timbres à apposer aux documents à être enregistrés aux bureaux d'enregistrement.

Causerie Agricole: La colonisation dans les townships Parke, Pothégamook, Chabot, Escourt et Cabano, excursion au Révd Père Z. Lacasse dans ces différents townships.—La paroisse de St. Alexandre depuis 1860. Les townships avoisinant cette paroisse peuvent offrir de grands avantages aux colons si l'on y met de la bonne volonté et l'amour du travail.—Noblesse de la profession agricole.—Le dévouement et le courage que doivent avoir les colons et le devoir qui nous incombe de leur venir en aide.

Sujets divers : Club agricole de St. Agapit de Beauvillage; lecture de M. le Dr. E. Dionne, sur "le rôle du cultivateur dans la société."—L'art de fabriquer le meilleur engrais.—La poussière provenant du battage des grains.—Importance de la culture des abeilles.—Apiculture: Du faux couvain, et comment on y remédie; de la piqûre des abeilles; comment on peut voir travailler les abeilles dans leurs ruches.

Choses et autres : Expositions agricoles des sociétés d'agriculture des comtés de Kamouraski, Montmagny, Joliette et Montcalm.—Recette de biscuits dans les districts des-Trois-Rivières et Saguenay.—Le fromage dans le district des Trois-Rivières.—Le taux des passages sur le chemin de fer.—L'industrie du sucre de betteraves dans notre Province; réponse à nos correspondants du comté de Québec, au sujet de l'adresse de M. A. E. Barnard, concernant cette exploitation.

Recettes : Secret pour guérir les durillons.—Secret pour ne point se fatiguer les pieds en marchant beaucoup.

À nos abonnés.—L'envoi par la poste du dernier numéro de la Gazette des Campagnes n'a été fait que lundi dernier. L'absence de cinq jours nécessitée par un voyage que nous avons été heureux de faire en compagnie du Révd. Père Lacasse est la cause de ce retard.—Pour la même raison le présent numéro ne sera expédié que demain, vendredi.

REVUE DE LA SEMAINE

Ordinations.—Samedi matin, 18 septembre, à la Basilique, par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec :

Minors.—MM. J. A. Levesque-Lafranco, Albert Roucau, Ls. Belleau, Ans. Pampalon, Jos. T. Hudon, Aug. Fortin, Jos. A. Rousseau, Ths. V. Lanza, Et. O. Corriveau, Ph. H. Labrecque, de l'archidiocèse de Québec, et Dan. Moriarty, du vicariat apostolique du Nebraska.

Sous-diacres.—MM. Jos. E. Rouleau, Arth. Vaillancourt, Od. Marois Ls. Alf. Langlois, C. Edm. Paré, L. Ph. Miville Deschênes, J. E. Blanchet, Geo. Pellerier, Ad. Michaud, Félix Charland, J. B. Couillard Dapuis, de l'archidiocèse de Québec, et W. H. Grant, du diocèse de Charlottown, I. P. E.

Le même jour, dans la chapelle de l'Archevêque :

Tonsurés, MM. Alphonse Filteau, Hippolyte Bornier Philogène Lemay, de l'archidiocèse de Québec; John Carson, du diocèse de St. Jean, N. B., et Luchlan McPherson, du diocèse d'Arichat, N. E.

Ordinations.—Mgr de Rimouski a fait, il y a quelques jours, les ordinations suivantes :

Dimanche, le 12 septembre courant.—*Sous-diacre* M. Alphonse Benoit Côté;—*diacre*, M. Joseph Ludger Rioux.

Samedi, le 18.—*Diacre*, M. Alph. Ben. Côté.

Dimanche, le 19.—*Prêtres*, MM. Pierre Brillant, Hilaire Jules Bernier, Jos. Lud. Rioux et Alph. Ben. Côté, tous pour le diocèse de St. Germain de Rimouski.

—Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières a fait, dimanche, 19 septembre courant, les ordinations suivantes, dans la chapelle du Séminaire de cette ville :

Tonsurés.—Patrick Mokenna, diocèse de Burlington; Téléphore Gravel, Saint Prosper; Hormidas Béland, des Trois-Rivières; Joseph Jourdain, des

Trois Rivières; Louis Bergeron, des Trois-Rivières. Eloïde DeGuise, de Sainte Geneviève.

Sous-diacres.—Philippe Manseau, de La Baie; Pierre O. Milot, de Saint-Ephrem de Tring; John Holehan, diocèse de Portland.

Diacres.—Vincent P. Jutras, de La Baie; Nestor Descoteaux, de La Baie; Chs. Malhiot, de Gentilly; Eugène Mayrand, de Deschambault.

Prêtres.—M. Dénoncourt, de Saint-Grégoire; P. G. Béliveau, de Saint-Grégoire; L. Ph. Hébert de Saint-Grégoire; J. Richard, de Saint-Maurice.

Tous les sous-diacres ci-haut mentionnés à l'exception de M. Grant, ont été promus au diaconat, le lendemain, à six heures, dans la Basilique.

— L'Exposition de la Puissance, qui vient d'avoir lieu à Montréal, a été un véritable succès. Les moyens ne nous ont pas permis d'y assister, quoique nous y aurions pué un sujet d'études qui eût pu nous être avantageux, au point de vue agricole. Nous emprunterons aux journaux les détails qui nous seront fournis pour ce qui regarde le département de l'agriculture à l'Exposition.

Voici la réponse de Son Excellence le Gouverneur-Général, à une adresse qui lui fut présentée par les directeurs de l'Exposition :

“ Messieurs,

“ Les sentiments de votre loyauté au Trône et de votre confiance dans les Institutions qui nous régissent sont d'un heureux augure pour notre pays. Ils ont ici une portée d'autant plus grande qu'ils sont exprimés par les représentants des diverses races dont se compose notre nationalité, et cela dans une circonstance toute spéciale, au milieu de cette enceinte où nous sommes réunis, et où s'offrent à notre admiration les produits industriels et agricoles d'un vaste territoire, auquel la Divine Providence accorde aujourd'hui une prospérité exceptionnelle et de plus en plus marquée. En effet, le langage que vous venez de faire entendre n'est pas seulement l'expression d'un hommage personnel à Celle qui porte si dignement la Couronne, et qui est par là même la fidèle interprète de notre Droit Constitutionnel; c'est encore la déclaration solennelle de votre dévouement pour une forme de Gouvernement consacré et perfectionnée par l'expérience des siècles, supérieure à toutes les autres formes par la somme de liberté qu'elle comporte. Aussi l'amour que vous portez aux Institutions de ce pays ne peut être un amour passager; il ne tient pas à l'existence d'un homme, à la durée d'un règne, il vit de la vie même de la nation dont la volonté souveraine a créé et maintient ces Institutions.

“ C'est un devoir bien agréable pour moi, Messieurs, d'avoir à représenter parmi vous le Gouvernement Fédéral du Dominion. L'encouragement qu'il donne chaque année à l'une des grandes Expositions Provinciales fournit aux habitants de chaque section du pays une excellente occasion de faire voir combien ils apprécient les avantages de la comparaison qui s'y établit naturellement entre les produits des diverses provinces ainsi que la concurrence salutaire qui en découle. De cette manière, les arts industriels reçoivent chaque année une nouvelle et vigoureuse impulsion, et se rapprochent de plus en plus de cette excellence de travail, laquelle peut seule donner aux

manufactures le degré de perfection nécessaire pour satisfaire les exigences légitimes des habitants du pays et les faire accepter à l'étranger. Chaque année, dans ces concours, on discute de nouveaux projets, de nouvelles entreprises dans l'art agricole. C'est ainsi qu'en ce moment nos regards se tournent avec confiance vers les nouvelles associations qui s'organisent pour la culture de la betterave. Cette industrie ne pourrait être inaugurée sous des auspices plus favorables, après les expériences déjà faites, qui prouvent que la betterave cultivée dans ce pays possède une plus grande proportion de sucre que celle de France ou d'Allemagne. Il en est de même des phosphates, dont la vertu fertilisante a été reconnue et hautement appréciée par les sociétés agricoles d'Europe. La vallée d'Ottawa, grâce à de récentes entreprises, pourra en fournir de grandes quantités. Enfin, vos esprits se préoccupent de l'encouragement donné à l'élevage du bétail et du meilleur mode à adopter pour l'exporter avec profit. Il est vrai que dans certaines parties de notre pays la longueur des hivers exige pour l'entretien du bétail des soins et des dépenses plus considérables qu'ailleurs; toutefois si cette industrie est conduite d'une manière intelligente, si on a soin de faire produire au sol d'abondantes récoltes, l'hiver ne sera pas un obstacle à la vente des bestiaux sur les marchés Européens, à des prix rémunérateurs.

“ Le Gouvernement Fédéral, en aidant de son concours, l'année dernière à Ottawa, cette année à Montréal, l'une des Expositions Provinciales, manifeste le désir qui l'anime, dans l'intérêt général, d'ajouter, tantôt dans une section du pays, tantôt dans une autre, aux ressources de chaque province. Ces ressources sont largement mises à contribution pour le soutien et l'avancement de plusieurs branches d'éducation; mais l'aide accordée par le Gouvernement du Canada fait de ce concours une véritable Exposition Générale pour une branche spéciale d'Instruction. D'après la teneur de nos lois, l'Education est l'affaire de chaque province en particulier. C'est pour cette raison que les subventions fédérales de cette nature, lorsqu'on juge à propos de les accorder, ne doivent pas avoir un but restreint à une seule province, mais doivent embrasser et promouvoir l'intérêt général. Elles sont destinées à favoriser ceux qui, moins chanceux ou moins fortunés, se trouvent en arrière des autres; le spectacle des résultats obtenus par leurs voisins étant propre à les faire entrer dans la voie du progrès. La question à poser ne doit pas être seulement:—“ Cette exposition paiera-t-elle ses dépenses? ” “ Mais bien:—“ Cette exposition répandra-t-elle des connaissances utiles dans de larges districts qui en ont besoin. ”

“ En terminant ces quelques remarques, permettez-moi, Messieurs, de vous exprimer de la part de la Princesse toute la reconnaissance qu'elle éprouvera de ce que, même en son absence, vous ayez bien voulu faire mention de son nom. Il ne me reste plus maintenant qu'à remplir le devoir agréable pour lequel vous m'avez adressé cette gracieuse invitation, et en conséquence je déclare ouverte au public l'Exposition de Montréal.”

Nous empruntons aujourd'hui aux journaux les détails suivants, pour ce qui concerne le département

réserve aux produits agricoles de la Province de Manitoba :

Produits de Manitoba.—La province de Manitoba est essentiellement agricole, et il ne faut pas s'attendre à trouver le moindre déploiement industriel ; c'est le moyen de s'éviter une déception.

Mais en revanche nous y trouvons abondance de produits de la terre. Il est regrettable que cette exposition n'ait pu être faite plus tard, lorsque les grains et les légumes auraient pu parvenir à leur entière maturité ; ils auraient été encore beaucoup plus beaux.

Mais tels qu'ils sont, ils méritent attention ; les grains sont d'une splendide venue, avec des épis bien fournis, et un grain volumineux et sain. Le blé pèse généralement 66 livres au minot, et par sa qualité, il commande trois ou quatre centins de plus que celui du Minnesota. Ce n'est pas encore une compensation pour le surplus du transport, mais c'est un commencement.

A part le blé, il y a l'avoine, l'orge et le foin. La variété de ce dernier article est très grande. Depuis peu d'années seulement on a commencé, à Manitoba, et sur une très petite échelle, la culture du mil et du tréfle. Les résultats ont été plus que satisfaisants, mais il n'y avait pas de raison de les propager en grand. Dans un pays où il existe, en quantités inépuisables, sur des terres qui ne peuvent pas être autrement utilisées, une herbe dont les animaux se contentent, il vaut mieux employer son temps et son argent à cultiver du blé et des légumes.

Les légumes, cela va sans dire, sont d'un volume énorme, et ils avaient encore quatre semaines à grossir. Les betteraves, carottes, navets, pommes de terre, choux fleurs, kohl rabis, oignons, soutiendraient la concurrence contre les produits de n'importe quelle autre province. Nous devons même dire qu'il sont trop volumineux ; ce qu'ils gagnent en volume, ils le perdent en qualité et en succulence.

Quelles belles betteraves il y a là, pour faire du sucre ! Mais il paraît que les terrains alcalins sont les adversaires du sucre. La betterave pousse bien, la proportion du sucre est considérable, mais dans la fabrication, il se rencontre des difficultés insurmontables. Le sucre exige d'anciens établissements.....

— Les Américains qui suivent attentivement ce qui se passe dans notre pays, reconnaissent que les manufactures en Canada ont fait des progrès depuis quelques années.

Le *Scottish American* dit que la vue des lainages, des tweeds et des sergés manufacturés à Sherbrooke, et étalés à l'exposition de Montréal, surprendrait un grand nombre d'Américains.

Les manufacturiers de Sherbrooke sont parvenus à donner à leurs produits une telle ressemblance avec ceux du même genre en Ecosse, sous les rapports du tissu, du fini et du moëlleux, qu'il n'y a qu'un manufacturier écossais qui puisse en constater la différence.

Le *Scottish American* ne doute pas qu'un avenir de prospérité soit réservé aux industries canadiennes, et il dit que lorsque la Confédération du Canada aura accru sa population, elle deviendra une rivale de l'industrie manufacturière aux Etats Unis, qu'il ne faudra pas dédaigner. — *Journal de Québec.*

— Le 24 septembre courant est venue en vigueur la loi concernant les timbres sur l'enregistrement.

A cette occasion les registrateurs se sont réunis à Montréal mardi dernier, pour discuter ce point.

Voici les dénominations de timbres qu'il faut maintenant apposer sur les documents à enregistrer :

Sur testament, contrat de mariage ou donation, trente centins ;

Sur tout acte de vente, titre, ou hypothèque quand le prix mentionné est moins que \$400, dix centins ;

Si le prix est de \$400 et n'excédant pas \$1000, trente centins ; de \$1000 et plus, cinquante centins ;

Sur tout autre titre ou document enregistré, vingt centins ;

Sur toute recherche avec ou sans certificat, dix centins.

CAUSERIE AGRICOLE

LA COLONISATION DANS LES TOWNSHIPS PARKE, POHÉNÉ-GAMOOK, CHABOT, ESCOURT ET CABANO.

(Partie dans le comté de Kamouraska et partie dans le comté de Témiscouata.)

Il y a quelques semaines, nous acceptons avec plaisir l'invitation qui nous était faite par M. le Notaire Alexandre Gagnon de St. Alexandre, de visiter les townships Parke, Pohénégamook, Chabot, Escourt et Cabano, en compagnie du Révérend Père Zacharie Lacasse qui lui-même avait fixé la date de ce voyage au 20 septembre courant.

Cette excursion, dans les bois, nous était d'autant plus agréable que nous avions dans ce dévoué missionnaire un ami sincère de la colonisation, qui voulait, par lui-même, se rendre compte des chances de succès que pourraient obtenir, dans ces endroits, ceux qui désirent se faire colons. Ce voyage devait donc être pour nous d'une très grande importance, persuadé que nous y puiserions de précieux renseignements. Inutile de dire que le Révd. M. Clovis Roy, curé de St. Alexandre, accompagnait le Révd. Père Lacasse dont il désirait la visite, depuis longtemps, dans ces vastes forêts qu'il savait propres à former plusieurs paroisses tout aussi considérables que celle dont il est aujourd'hui le curé.

En effet, quand on voit aujourd'hui dans la paroisse de St. Alexandre, les nombreux champs en état de culture ; la population s'accroître tellement que l'Eglise est à peine suffisante pour y contenir tous les paroissiens, qu'il faille l'agrandir ; quand les revenus des terres fournissent à son curé un revenu qui lui permet de construire, actuellement, à ses propres frais, un couvent qui pourrait être envié par nos plus riches paroisses — on hésiterait à croire qu'il y a à peine cinquante ans la paroisse de St. Alexandre ne renfermait que cent douze familles, n'ayant que 3916 acres en état de culture. En 1860, cette paroisse contenait 189 familles ou 1,735 habitants, lesquels possédaient 21,302 acres de terre dont 1,500 étaient cultivés, ayant produit 22,750 minots de grains, et 31,594 minots de patates, formant une récolte totale de 54,346 minots, à part le foin et le pâturage, dans les deux cas. Ces chiffres nous démontrent que la population a presque

doublé, dans l'espace de dix ans, et que les produits agricoles ont plus que quadruplé.

Dix ans après, en 1871, cette paroisse, y compris un démembrement de la paroisse de St. Antonin et Pohé-négamook aujourd'hui St. Eléuthère, comptait 260 familles ayant 11,785 acres en état de culture. Si cette progression s'est maintenue à proportion, l'augmentation doit être aujourd'hui considérable.

Ce progrès de colonisation, nous n'en doutons pas, est dû en grande partie à l'initiative du dévoué curé de St. Alexandre. Il ne croit pas cependant en avoir fait assez, et il voudrait ouvrir à la colonisation les immenses forêts qui l'avoisinent afin de procurer au pays de nouvelles paroisses: pour cela, il appelle à son secours le nouvel apôtre de la colonisation, le Révérend Père Lacasse, pour qu'il puisse y conduire des jeunes gens qu'il recruterait dans les anciennes paroisses des comtés de Kamouraska et de Témiscouata; des jeunes gens, même des pères de famille, que le travail ne saurait rebuter, qui auraient en horreur l'intempérance et l'oïveté: c'est à ces seules conditions que la colonisation sera prospère, et qu'en peu de temps l'on verra surgir de nouvelles paroisses dans les townships que nous venons de visiter. Si l'on agissait autrement, nous dépenserions inutilement les ordres du Gouvernement en faveur de la colonisation et les argents obtenus par la Société de colonisation de l'Archidiocèse de Québec.

Il suffit d'étudier l'histoire de la fondation de nos anciennes paroisses, pour se convaincre de la vérité de ce que nous avançons. Il n'y a pas à se le dissimuler, on ne peut se faire une idée de la somme de courage dont il faut être doué, pour entreprendre des défrichements à dix ou vingt lieues des établissements les plus voisins, sans chemins pour s'y rendre. Cependant, avec une volonté ferme, l'amour du travail, on a vaincu tous les obstacles et la forêt est devenue pour ces intrépides pionniers un grenier d'abondance, tandis que les indifférents et les paresseux succombaient à la tâche, abandonnant le prêtre qui les accompagnait dans les endroits qu'il croyait avantageux pour y établir un centre de colonisation.

On ne peut être de véritables colons, devenir de bons cultivateurs, sans l'amour du travail, de l'ordre et la sobriété. Lorsque nous disons que les cultivateurs sont les rois du pays, nous ne prétendons pas dire qu'ils n'ont pas besoin de travailler. Non; mais en d'autres termes nous dirons que le cultivateur qui est pénétré de l'esprit de sa vocation, qui en connaît toutes les obligations, est son propre maître; il se lève quand il veut; il se couche quand il veut; il ne dépend de personne pour les besoins de la vie; il se nourrit des produits de son champ; il se fait des habits chauds et confortables de la laine de ses moutons. Quand il se promène dans son champ, respirant l'air pur et vivifiant de la campagne, il peut se dire: Ce sol que je foule, que j'ai payé, que j'ai défriché, que j'ai arrosé de mes sueurs, est à moi. Ces troupeaux que j'ai élevés, que j'ai entourés de mes soins, sont à moi. L'ouvrier, au contraire, qui travaille dans les manufactures, bien souvent il n'y a rien qui lui appartienne en propre; on peut dire de lui que bien souvent il n'a pas à lui une pierre pour reposer sa tête. Cette aisance quasi-royale chez le cultivateur, que nous signalons plus haut, ne peut cepen-

dant s'obtenir que par le travail qui le compensera au centuple de ses labeurs.

Cette royauté, comme nous le voyons, est facile à acquérir; il suffit seulement d'être laborieux, sobres et économes, pour s'assurer une existence qui pourrait être enviée par les élus de la fortune, par nos plus riches citoyens, pour suivre une vocation dont s'honorait autrefois les rois.

Quand comprendra-t-on enfin la noblesse de la profession agricole? Jusques à quand verrons-nous nos compatriotes abandonner nos belles campagnes pour aller s'entasser dans des villes malsaines, avec la perspective de mourir plus tard dans la misère. Que deviendrons-nous, en effet, si la campagne redevient inculte, s'il y a plus de consommateurs que de producteurs? Si personne n'ensemence la terre, où prendra-t-on les choses nécessaires à la vie?

Voilà le cri de détresse qui se fait entendre partout dans le pays, et partout on a confiance dans la colonisation de nos terres incultes, comme remède à cet état de choses.

Le clergé, qui depuis la fondation du pays a donné l'exemple de son profond dévouement à la cause agricole, en aidant par ses conseils et par son argent à la colonisation de nos terres incultes, fait appel par son premier dignitaire, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, aux hommes de bonne volonté afin d'aider à ce mouvement religieux et patriotique qui aujourd'hui plus que jamais est devenu une nécessité, car les bras vigoureux que nous possédons actuellement doivent être attirés à la charrue.

Il faut avoir passé dans la forêt, il faut avoir visité, comme nous l'avons fait il y a quelques jours, les chaumières isolées les unes des autres par une assez longue distance, pour se faire une idée de la somme de sacrifices que doit s'imposer celui qui a eu le courage de s'isoler ainsi, afin de procurer à ses enfants une terre qui puisse les mettre au-dessus du besoin. Ces courageux pionniers ont besoin d'être aidés pour leur permettre de poursuivre leur tâche difficile.

À la demande de notre vénéré Archevêque, organisons dans chaque paroisse des souscriptions annuelles afin de mettre l'ouvrier agricole à l'abri des mauvaises chances de l'avenir. Non, il ne faut pas laisser sans secours des hommes utiles qui par leur travail opiniâtre contribueront à enrichir notre pays en formant de nouvelles paroisses; il leur faut pour cela une église d'abord afin d'y puiser le secours de la religion qui saura les encourager davantage dans leurs rudes labeurs, et des chemins pour leur permettre de tirer quelques avantages par la vente de leurs produits.

Qui se refuserait de souscrire tous les ans la somme de dix centins par chaque membre de famille. D'ailleurs, ne fait-on pas des dépenses inutiles quelque pauvre que nous soyons, et n'y aurait-il pas moyen de réaliser quelques petites économies pour prendre part à un acte souverain d'humanité tel que celui là? C'est là une obligation qu'on ne peut manquer de s'imposer pour venir en aide à de courageux pionniers et pour régénérer l'agriculture qui manque de bras.

Il n'est pas nécessaire de faire longuement ressortir tous les avantages de cette souscription dans l'intérêt

de l'agriculture. Par cet encouragement, la colonisation aurait à sa disposition des hommes remplis de courage et d'espérance parce qu'ils se sentiraient aidés.

Il faut absolument que l'agriculture soit prospère, et pour cela ouvrons nos vastes forêts à la colonisation. Sans l'agriculture, une nation décline et marche dans la voie de la décadence morale et matérielle; il est donc indispensable de chercher par tous les moyens à garder dans les campagnes le plus grand nombre possible de bras vigoureux. Des récoltes abondantes, splendides, viendront alors récompenser tous les efforts, la vie deviendra moins difficile, les producteurs et les consommateurs béniront la main qui leur aura procuré tous ces bienfaits, et le pays sera riche.

Le mouvement est donné; déjà, dans plusieurs paroisses, on a noblement répondu à l'appel de Mgr l'Archevêque de Québec, par de nombreuses souscriptions; il est à espérer que pas une paroisse, quelque pauvre qu'elle soit, restera en arrière à l'égard de cette souscription en faveur de la colonisation.

Le Révd Père Lacasse est activement à l'œuvre pour remplir la noble mission qui lui a été confiée. Depuis déjà quelques mois, il a visité plusieurs endroits qu'il croit propres à être colonisés, afin d'y établir en toute sûreté des colons.

A peine revenu du Saguenay, qu'il a exploré d'un bout à l'autre, il veut se rendre compte de la possibilité qu'il y aurait d'ouvrir à la colonisation les vastes forêts qui se trouvent partie dans le comté de Kamouraska, et partie dans le comté de Témiscouata.

Jamais nous n'oublierons le voyage de quelques jours que nous venons de faire en compagnie de ce zélé apôtre de la colonisation. L'ardeur qu'il met à servir la cause de la colonisation est égale au zèle que déploie le missionnaire à la conquête des âmes. Si vous acceptez un voyage avec le Révd Père Lacasse, ne vous attendez pas à voyager en touriste; laissez chez vous, fusil et tout l'attirail de pêche, car il ne vous donnera pas le temps de tendre une ligne ou de viser sur un gibier, à moins que vous ne trouviez sur votre passage un oiseau craintif, tel que la perdrix, et que vous puissiez l'atteindre avec une pierre; dans ce cas seulement vous aurez le privilège d'assainir votre soupe. En temps d'arrêt, pour les repas seulement, et le soir lorsqu'il fait trop noir pour franchir les rivières et parcourir la forêt, le Révd Père Lacasse vous fera oublier les fatigues de la journée en vous racontant quelques récits de ses voyages dans les missions au Labrador.

A notre prochaine *causerie* nous donnerons quelques détails au sujet de ce voyage.

Club agricole de St-Agapit.

M. le docteur E. Dionne rédacteur du *Courrier du Canada* a fait, dimanche, 19 septembre, à Saint Agapit de Beauvillage, une conférence sur l'art agricole. Nous publions les renseignements suivants qui nous sont transmis par un ami de notre journal:

"St. Agapit de Beauvillage,

"20 septembre, 1800.

"M. le Rédacteur,

"L'autre jour vous me demandiez de vous adresser de temps à autre des nouvelles de notre club agricole dont vous avez annoncé l'établissement,

"Hier, le Dr Dionne a donné devant notre club une lecture magnifique, sur le "rôle du cultivateur dans la société." La foule a été tellement considérable que le Docteur a dû faire sa conférence en plein air.

"Nous avons eu le plaisir d'y voir plusieurs personnes étrangères à la paroisse. M. Rioux, curé de St. Flavien, a voulu montrer par sa présence l'attention qu'il porte à la cause agricole.

"Ces cerceles agricoles serviront beaucoup à répandre chez nos cultivateurs l'amour de l'étude de leur art, et les porteront à lire plus qu'ils ne font. C'est là je pense, le remède le plus efficace que nous pourrions apporter à la routine qui ruine nos canadiens. En peu de temps nous réussirons, si la presse veut bien nous aider." — *Réd.* De tout cœur.

L'art de fabriquer le meilleur engrais.

Tous les cultivateurs savent que les engrais sont la partie substantielle de la nourriture des végétaux, et si la terre en était une fois dépourvue, la végétation serait bientôt nulle.

Les fumiers de ferme sont sans contredit la principale source d'engrais, et même la seule à laquelle durant des siècles on ait puisé; la plus importante de toutes en raison des quantités considérables qu'elle fournit, en raison des nombreux éléments constitutifs que ces masses contiennent, et en raison surtout d'heureuses associations chimiques et physique où ces éléments se trouvent engagés.

Si la culture pouvait fabriquer assez de fumier par elle-même, les autres engrais pour les terres arables n'auraient pas grande raison d'être; mais il n'en est pas ainsi, et il n'en peut être ainsi. Pour que la culture fabrique assez d'engrais par elle-même, il faudrait que le cultivateur pût rendre aux sols cultivés tout ce qu'il leur a enlevé par la production de ses récoltes et par celle de ses animaux.

Or les produits d'un domaine sont ils restitués en totalité aux terres de ce domaine? Non, évidemment une partie notable en est distraite pour toujours sous la forme de grains conduits aux marchés; de viandes livrées à la boucherie; de beurre et de fromage servant à l'alimentation de nos villes ou des pays étrangers; de laines livrées au commerce ou à l'industrie. L'excédant reste sur l'exploitation; il est converti en fumier et est censé restitué au sol.

Il existe évidemment entre ces prélèvements et les restitutions, une différence telle, que l'épuisement des terres les plus riches en serait infailliblement la conséquence si l'on n'y pourvoyait par tous les moyens que la nature a su ménager et que la science met chaque jour, par de nouvelles découvertes, à notre disposition.

Deux moyens sont à notre disposition. Le premier est celui d'avoir recours aux engrais artificiels, comme par exemple le phosphate, qui sont appelés aujourd'hui à rendre de grands services à notre agriculture.

Mais ces engrais ne sont pas toujours accessibles à la majorité de nos cultivateurs; quelquefois ils sont vendus à des prix trop élevés pour pouvoir s'en procurer en quantité suffisante et arriver ainsi à faire le complément des engrais de ferme.

Voici comment on a réussi à se procurer un excellent engrais: On fait creuser au centre d'une cour un

trou où tout le purin des bestiaux va s'écouler. On y adapte une pompe, et on amène auprès de la citerne des débris de toutes sortes tels que paille, feuilles des arbres, bruyère, boues fossés, cendre de lessives, de la marne et même de la terre, et sur chaque couche de ces matières, on fait couler le purin; il faut répéter souvent cet arrosage. De cette façon on obtient sans frais un excellent engrais, supérieur aux engrais pulvéreux, quelque soit le nom qu'on leur donne.

Tous les cultivateurs s'occupent ils de fabriquer des engrais et d'en mettre une quantité suffisante sur leurs terres. Nous dirons assurément non, car nous voyons avec peine que la plupart des cultivateurs laissent perdre entièrement leur purin, ce qui leur est même nuisible, car il va s'écouler quelquefois dans l'abreuvoir de leurs bestiaux, ou dans les ruisseaux ou les rivières. Recueillez le donc avec grand soin, utilisez-le à la fabrication des engrais; de cette manière la terre vous rendra avec usure les trésors que vous lui confiez. Le plus précieux des engrais remplira vos cours, de nombreux bestiaux peupleront vos étables; l'abondance, voyons en sûre, sera chez le cultivateur qui aura ainsi augmenté les engrais propres à enrichir sa terre.

La poussière provenant du battage des grains.

Depuis que l'antique usage de battre le blé sur l'aire avec le fléau se trouve remplacé par des machines fixes ou locomobiles, soit à bras, soit à vapeur, on remarque que les travailleurs de ces fermes sont exposés plus souvent qu'autrefois aux maux de gorge, aux rhumes, à l'enchiffement, etc. En voici la cause, dont il sera facile d'empêcher les effets souvent funestes:

Lorsque des hommes réunis en cercle frappent en cadence la paille sur une aire en terre glaise, la poussière ne s'en dégage que lentement, et l'on n'est pas soumis à d'autre inconvénient que celui résultant de la pro'ongation pénible de ce travail. Il n'en est pas de même avec les machines à battre, qui font en peu d'heures le travail que dix hommes ne font autrement qu'en plusieurs jours.

De la paille saisie par la machine et agitée avec une si grande vitesse s'élève une poussière épaisse qui pénètre, avec des débris de toutes sortes, dans la bouche, le nez, les yeux des ouvriers, et le contact de cette poussière avec la membrane qui tapisse des parties aussi délicates peut causer des ravages pernicieux et quelquefois mortels.

Pour peu, en effet, qu'un homme soit disposé à la phthisie pulmonaire, la maladie ne tarde pas à prendre chez lui un développement effrayant. Ce que nous disons des machines à grains doit s'appliquer également aux nouvelles machines de vannage, qui vont bien plus vite que les anciens moulins à vanner, et pour le travail desquelles les ouvriers sont obligés de se tenir au milieu même du nuage formé de tous les éléments étrangers, poudreux, dont il faut débarasser les grains. Aussi observe-t-on chez les vaneurs de fréquentes bronchites.

Eh bien, il existe un moyen des plus simples, et peu dispendieux, de se soustraire à l'action délétère de la poussière des granges. Les vaneurs et les batteurs de grains employés aux machines nouvelles

que l'on produit dans nos fermes, n'auraient qu'à se couvrir d'un voile semblable à celui dont font usage les scieurs de long.

Ventilation des étables.

Pour les animaux domestiques comme pour nous-mêmes, un besoin essentiel de la vie et de la santé, c'est de respirer un air pur, c'est-à-dire souvent renouvelé dans les locaux où ils sont enfermés. C'est là une loi qui est trop généralement méconnue dans nos campagnes.

Lorsqu'on voit de beaux animaux dans les concours de nos sociétés d'agriculture, on semble croire que c'est au moyen d'une alimentation extraordinaire qu'ils ont été obtenus. On oublie ou on ignore que la bonne aération et la propreté des étables y sont pour plus de la moitié. On devrait aussi ne pas oublier que, dans les maladies et la mortalité du bétail, l'insalubrité des animaux joue un rôle considérable, et qu'à ce point de vue encore, c'est une grave erreur de s'imaginer qu'on fait une bonne économie en s'interdisant les travaux qui nécessitent la bonne aération et la salubrité d'une étable.

Ce que nous disons d'une étable est également applicable aux porcheries dont un trop grand nombre dans nos campagnes sont des cloaques infects où il est impossible à ces animaux de respirer l'air nécessaire à la santé. Les beaux animaux qu'on voit dans nos expositions sont le produit d'un élevage dont la propreté et la salubrité de leurs porcheries ont été la première condition.

Aujourd'hui que les produits animaux trouvent une vente rémunérative sur les marchés de l'Europe, il est plus urgent que jamais, pour les cultivateurs, de se pénétrer de ce que nous venons de leur rappeler.

Les abeilles.

La culture des abeilles offre toujours des avantages, puisqu'elle ne coûte rien et qu'elle procure de gros bénéfices sans qu'il soit nécessaire d'avoir des capitaux à sa disposition. L'abeille travaille sans l'homme qui n'a rien à lui apprendre, car elle pourvoit à tous ses besoins; si elle ne rencontre pas de fleurs aux environs de sa ruche, elle n'hésite pas à franchir des distances de plusieurs milles, avec le beau temps. Toute localité possédant des plantes mellifères, telles que l'orme, le cerisier, des trèfles, du sainfoin, de la luzerne, des prairies naturelles et des prairies artificielles, des tilleuls, des sapins, etc., est favorable à cette culture.

Donc tous les pays peuvent avoir des ruches, et l'on est étonné de ne pas en trouver dans toutes les fermes. Outre les immenses services que l'abeille rend à l'agriculture dans la fécondité des plantes, elle met le pauvre dans l'aisance et augmente les revenus du riche.

Il faudrait donc que l'apiculture fut enseignée dans nos écoles normales où devrait se trouver une ruche modèle, de cette façon tous les instituteurs formés à ces écoles pourraient cultiver les abeilles avec profit et donner aux enfants le goût de cette culture.— *Revue d'économie rurale.*

Apiculture.

Du faux couvain, et comment on y remédie. — Le faux couvain est la plus grande contagion que les abeilles aient à redouter : quand il y en a trop dans une ruche, c'est une perte pour elles qui les fait périr ou désertent leur habitation, quand on néglige de l'ôter. Les vers et les nymphes mortes et pourries dans leur cellule, sont ce qu'on nomme le *faux couvain*. Cet accident a lieu quand les abeilles, faute de bonne nourriture, en donnent une mauvaise aux vers, ou bien lorsque les œufs sont mal placés dans les alvéoles, et que le ver ne peut briser son enveloppe pour sortir, ou que le froid a été assez rigoureux pour le faire mourir.

L'unique remède, c'est d'enlever ce faux couvain, de couper les gâteaux qui en sont infectés, de bien nettoyer la ruche, de laisser ensuite jeûner les abeilles pendant deux jours, afin qu'elles évacuent toute la mauvaise nourriture qu'elles ont prises. On leur donne ensuite du sirop fait de sucre et de bon vin réduit, afin de les fortifier.

Si la ruche était totalement infectée, il faudrait absolument en changer les abeilles ; et si on est dans l'intention de s'en servir encore, il la faut nettoyer parfaitement, la parfumer d'herbes et de plantes aromatiques, et ensuite la frotter intérieurement avec une poignée de foin de bonne odeur ; autrement on ne pourrait l'employer sans courir le risque de faire périr les abeilles qu'on y mettrait.

De la piqûre des abeilles — Pour ramasser les essaims et travailler aux ruches, on a ordinairement des gants aux mains ; un capuchon sur la tête, avec un masque de toile de crin, bien éloigné du visage, afin de voir clair à l'ouvrage, sans craindre l'aiguillon. Il y a des personnes à qui la piqûre des abeilles ne fait aucun mal, et qui se passent de tout cet attirail quand elles vont travailler aux ruches.

Lorsqu'on est piqué, il faut à l'instant arracher l'aiguillon, s'il est resté dans la chair, parce que plus il y reste, plus il s'agite et s'enfonce ; ensuite on élargit la piqûre et on la presse, pour lui donner de l'air et en faire sortir une petite eau-rousse, qui est le venin, qui brûle et fait enfler la peau ; et on y applique après de la terre grasse détrempeée avec un peu de salive ; ou bien on lave la plaie avec de l'eau fraîche.

Le voisinage des hommes n'effarouche point les abeilles, il les rend au contraire plus familières, et elles ne font jamais de mal, à moins qu'on ne les tourmente ; c'est pourquoi, en les visitant, il faut les laisser voltiger librement ; et quand on y touche, le faire doucement et imperceptiblement, elles ne piqueront pas.

Comment on peut voir travailler les abeilles dans leurs ruches. — Dans les ruches vitrées on ne peut voir qu'en gros le travail des abeilles, parce que les rayons opposés bouchent la lumière ; les abeilles même ne s'y plaisent point. Ainsi, pour bien les voir travailler dans leurs ruches, il faut en prendre une, la mettre dans le jardin, l'embouchure en haut, et la couvrir d'une forte toile, capable d'empêcher la pluie et l'humidité de la nuit d'y pénétrer, on laissant toujours l'entrée libre aux abeilles. Quand on voudra les voir travailler, avant le soleil cochant, on soulèvera un peu cette toile, et on verra les abeilles demeurer tran-

quilles sur les rayons, pendant que d'autres viennent ôter leurs charges et travailler. Quoique toute la ruche soit toujours en mouvement, l'ouvrage ne se fait pourtant pas assez vite pour qu'il avance à vue d'œil ; le progrès n'en n'est pas plus sensible que le cours de l'ombre d'une aiguille de cadran.

Si, par curiosité, on veut avoir des ruches de verre, on doit préserver ces ruches des maladies qui ont coutume d'y attaquer les abeilles, parce que le verre est froid et humide l'hiver. Pour cela, il faut, pendant l'automne et l'hiver, tenir la ruche dans un endroit où l'on fasse du feu tous les jours, en sorte que l'eau n'y gèle point, que la ruche soit bien fermée par le bas, pour que les abeilles ne puissent par sortir, et remettre exactement le couvercle de bois qui la couvre ; dès lors on pourra les voir travailler jour et nuit.

Où, pour mieux faire, on entoure une ruche à panneaux de verre montée sur du bois, car le verre seul est trop chaud l'été et trop froid l'hiver ; il fatigue et rebute les abeilles, qui n'y peuvent montrer que très-difficilement. Il faut que cette ruche vitrée soit carrée, large en bas d'un pied et demi ; qu'il y ait quatre panneaux avec leurs volets à chaque face, posés à différentes hauteurs, afin de mieux voir par toute la ruche, qui, allant un peu en rétrécissant par le haut, se terminera en forme de pavillon ou de dôme, selon le goût. Il est nécessaire que le bois soit peint pour qu'il ne travaille point ; et qu'il y ait plusieurs crans ou dentelures dans la ruche, afin que les abeilles montent et descendent plus facilement. Il faut aussi y croiser plusieurs bâtons, et tenir toujours la ruche fermée de ses volets, pour garantir les abeilles du grand chaud et du froid. L'hiver, on peut encore mettre un paillason par-dessus.

Choses et autres.

— Nous rappelons à nos lecteurs que l'exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska aura lieu à St. Alexandre, jeudi prochain, le 7 octobre ; celle de Montmagny aura lieu à St. Thomas de Montmagny, mardi, le 5 octobre.

— L'exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de Joliette aura lieu à Joliette le 5 octobre prochain ; celle du comté de Montcalm aura lieu le 7 octobre prochain, à Ste. Julienne.

— Le *Journal des Trois-Rivières* dit qu'il est sorti des districts des Trois-Rivières et du Saguenay pour \$200,000 de bluets cette année. Ces bluets ont été expédiés en grande partie, par rail, vers les Etats-du Sud.

— Le fromage devient de plus en plus populaire dans les campagnes du district des Trois-Rivières. On annonce que plusieurs fabriques se mettront à l'œuvre le printemps prochain.

— Le *Courier du Canada* annonce qu'il y a un fort courant d'opinion en faveur d'une réduction de prix dans les taux de passage sur les chemins de fer, parce que l'on croit que la réduction aura l'effet de beaucoup augmenter le nombre des voyageurs, et que les profits des compagnies augmenteront. Plusieurs de ces compagnies de chemin de fer ont réduit leurs taux à deux centus par mille pour les longvoyages.

Comme on le voit, rien n'est épargné pour attirer l'émigration de nos compatriotes aux Etats Unis. Rien n'assure cependant qu'à la fermeture de la navigation, on ne fasse payer aux émigrés qui désireraient se repatrier cette diminution, et que par là on les oblige à travailler à des prix infiniment réduits, dans le cours de l'hiver.

A nous donc, canadiens-français, de nous mettre en garde contre ces faveurs qui ne sont que passagères, soyons-en certains chez nous, notre population si courageuse. Ouvrons nos terres à la colonisation. Que l'on réponde à l'appel que vient de nous faire notre vénérable Archevêque ; déliions le cordon de notre bourse pour en retirer la faible obole de

dix contins par chaque membre de famille, et par ce moyen nous serons certains de garder dans notre pays des bras vigoureux qui formeront, nous en sommes sûrs, des milliers de riches paroisses. Que l'on se mette résolument à l'œuvre, et sans retard.

L'industrie du sucre de betteraves.—M. Lavallée, agent de l'union sucrière, a eu une entrevue, il y a quelques jours, avec M. le Docteur G. Laroque à Québec. Quatre centes lui sont assurés pour l'érection de fabriques de sucre dans la Province de Québec; à part le comté de Québec, il en aurait suffisamment, mais que le comté de Québec fournisse les 1000 arpents demandés, et il aura une des quatre fabriques.

A Arthabaska un syndicat s'est formé et a garanti à "l'Union sucrière" la culture des mille arpents.

Des arrangements définitifs ont été pris à St. Jean d'Iberville pour l'établissement d'une manufacture de sucre de betteraves.

Nous espérons que le comté de Québec, exceptionnellement favorisé pour ce genre de culture, ne restera pas en arrière dans un mouvement auquel il a pris jusqu'à ce jour une si grande part.

Deux abonnés à la *Gazette des Campagnes*, résidents du comté de Québec, nous ont écrit, sous forme de correspondance, d'amères reproches parce que nous avions publié la lettre de M. A. E. Barnard, sous le titre de "Sucreries de betteraves dans la province de Québec," avec demande de les publier dans la *Gazette des Campagnes*. Elles sont trop personnelles et trop injurieuses pour trouver place dans notre journal.

La position officielle qu'occupe M. A. E. Barnard, comme directeur d'agriculture de la Province de Québec, et directeur du *Journal d'agriculture* publié sous les auspices de M. Barnard. La tâche de journaliste agricole est déjà par trop ingrate sans imputer à leurs éditeurs des motifs qu'ils n'ont pas. Ils peuvent parfois se tromper dans leurs appréciations, et ceux qui connaissent mieux peuvent les en avertir d'une manière convenable. Quo nos correspondants répondent directement aux objections que pose M. Barnard, et nous nous empressons de publier leur correspondance; mais de grâce que l'on s'en tienne à la question, sans jeter le cri d'alarme que le *Journal d'agriculture* et la *Gazette des Campagnes* sont opposés à l'établissement de manufactures de sucre de betteraves. Ceux qui ont lu régulièrement la *Gazette des Campagnes* doivent penser le contraire.

RECETTES

Secret pour guérir les durillons.

Le durillon, appelé aussi *oignon*, est un dessèchement de la peau sur l'articulation qui joint l'orteil aux os du pied; il est le résultat de chaussures trop courtes ou trop étroites du bout. On prend pendant quatre jours des bains de pieds émollients ainsi composés: eau 5 pintes, racine de guimauve 4 onces. On laisse bouillir pendant une 1/2 heure: on y laisse les pieds pendant 20 minutes quand l'eau est devenue tiède. En se couchant on applique des feuilles de roses fraîches, qu'on fixe avec une bande de toile, ou biaux. S'il est possible d'employer ce remède pendant le jour, l'effet en sera plus prompt. Dans tous les cas, ce moyen si simple et si facile, calme subitement les souffrances aiguës que cause les *oignons*; et, employé avec persévérance pendant toute la saison des roses, il guérit les cors que l'on regardait comme incurables.

Secret pour ne point se fatiguer les pieds en marchant beaucoup.

Les feuilles d'aulne vertes, mises sous la plante des pieds nus, ainsi que l'armoise ou herbe de Saint Jean, ont la singulière propriété de délasser des fatigues de la marche.

Sous presse et devant paraître en Janvier 1881:

LOVELL'S GAZETTEER
OF
BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages

des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, Pendoit, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemins de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossy qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents.
Prix de l'ouvrage: \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs Montréal.
Montréal, 14 août 1880

A VENDRE

UNE BELLE FERME DE 120 ACRES,

SITUÉE DANS LA

Paroisse de Saint-Sébastien de Lambton,

Comté de Beauce, et voisine de l'Eglise, avec une grande et belle Maison, Grange, Laiterie, Hangar, etc.

PRIX: \$1,200, \$400 comptant et la balance payable \$100 par année.

A ST. PAUL DE MONTMAGNY,

400 ACRES DE TERRE, avec Maison, Granges, etc., situés dans la paroisse de Saint-Paul de Montmagny; 100 acres en culture, magnifique Pouvoir d'Eau bien situé pour un moulin à farine.

AUSSI:

Deux lots, situés dans le township d'ASHBURTON, contenant 230 acres, dont 100 acres de défrichés; avec maison, granges, etc.—Prix: \$400.

CONDITIONS ET TERMES FACILES.

S'adresser à la Société Permanente de Construction des Artisans.

Bureau: No. 105, rue St. Pierre, Québec,

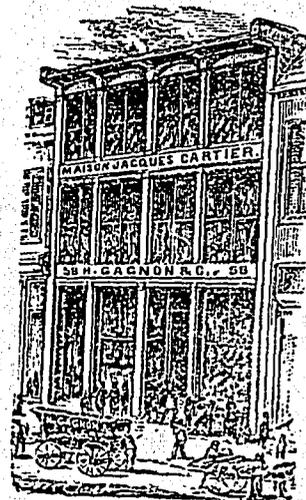
En face de la Banque de Québec.

A. J. AUGER,

Secrétaire-Trésorier.

La Société échangeerait ces terres pour des propriétés de ville.

MAISON JACQUES CARTIER



NO. 58,
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.

ST. ROCH, QUEBEC.

Rue de la Couronne,

NO. 58.